VILLE DE BASSE TERRE

DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE BASSE TERRE

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT

SAFEGE
Ingénieurs Conseils
AGENCE CARAIBE

9 Galerie Marchande – Desmarais
97100 BASSE-TERRE
tél 05 90 81 93 93 / fax 05 90 81 93 33

Septembre 1998

1 PRÉAMBULE 3
2 PROGRAMME DE RÉHABILITATION 3
3 PROGRAMME DE RACCORDEMENT 7
4 PROGRAMME DE RESTRUCTURATION 7
5 PROGRAMME D'EXTENSION DE LA STATION D'ÉPURATION DU BAILLIF 14
6 RÉCAPITULATIF 17

1
Préambule

A l'appui des conclusions du diagnostic et des différents problèmes qui ont été recensés sur le réseau collectif de Basse Terre, il est maintenant possible de lister un certain nombre d'interventions et de travaux qu'il conviendra de programmer dans l'avenir pour remettre à niveau l'ensemble de l'assainissement.

Ces travaux ont été divisés en plusieurs catégories en fonction de leur nature et de leur urgence. Ainsi la première les premières interventions devront viser à réhabiliter le réseau existant. Elles devront être suivies par les travaux de restructuration qui auront pour principal objectif d'augmenter le taux de raccordement très faible sur Basse Terre, puis d'étendre l'assainissement collectif aux secteurs qui en sont actuellement dépourvus. Enfin des travaux de mise à niveau du système de traitement seront nécessaires.

2
Programme de réhabilitation

Ces travaux concernent toutes les interventions de réhabilitation des réseaux existants :

- reprise des branchements défectueux,
- travaux de remise à niveau topographique de regards,
- réparations et remplacement de regards,
- travaux de déconnexion des réseaux et gouttières pluviaux anormalement raccordés au réseau EU,
- travaux de réparation ou d'amélioration des postes de refoulement,
- réparation de casses sur conduites principales ou de branchement.

Ces estimations sont à rapprocher des annexes 2.a et 2.b du diagnostic pour leur localisation et la description précise de l'anomalie constatée.

Les travaux correspondant sont regroupés dans le tableau n° 21 suivant.

Tableau n° 21 : travaux de réhabilitation du réseau EU de Basse Terre

Description de l'intervention		Nombre identifié dans le diagnostic	Coût unitaire estimatif FHT	Coût total FHT
Travaux d'entretien	Regards sous chaussée à rehausser	79	2 500	197 500
	Regards enterrés à découvrir et réhausser	29	2 000	58 000
	Regards à araser	12	2 000	24 000
	Tampons à débloquer	70	200	14 000
	Regards bouchés à curer	2	1 000	2 000
	Cunettes à refaire	2	1 500	3 000
	Coudes à 90 ° à poser sur branchements dans regards	2	1 000	2 000
	Mise en place d'un nouveau clapet anti retour sur le poste de refoulement du Bd Maritime et réparation du dégrilleur	1	25 000	25 000
Travaux visant à réduire les eaux parasites	Regards à remplacer	9	8 000	54 000
	Tampon à remplacer par tampon fonte + nouvelle couronne	16	3 000	48 000
	Etanchéité de tampon à reprendre	9	700	6 300
	Branchements dans regards à refaire (étanchéification, reprise de la maçonnerie)	13	2 700	35 100
	Joints de tampon à refaire	5	700	3 500
	Boites de branchement à remplacer	39	2 500	97 500

Description de l'intervention		Nombre identifié dans le diagnostic	Coût unitaire estimatif FHT	Coût total FHT
	Conduites de branchement à remplacer par conduite PVC	50 ml	700	35 000
	Conduites principale à remplacer par conduite PVC	54 ml	1 000	54 000
	Déconnexion des gouttières pluviales chez particulier (1)	40	10 000	400 000
	Déconnexion des gouttières pluviales de la crèche de Rivière des Pères	1	30 000	30 000
	Déconnexion du réseau pluvial du parking du CIO au Carmel	1	100 000	100 000
	Déconnexion du réseau pluvial du bas du boulevard Félix Eboué	1	100 000	100 000
	Suppression du déversoir d'orage au niveau du regard F21 (cité Petit Paradis)	1	3 000	3 000
	Réparation des casses du Bd Maritime	1		
Travaux divers	Déconnexion des sanitaires de la Mairie du réseau pluvial et raccordement au réseau EU public du Cours Nolivos	1	20 000	20 000
	Déconnexion des eaux usées de la distillerie Bologne du réseau pluvial, mise en place d'un prétraitement et raccordement au réseau EU public du quartier de la Rivière des Pères	1	150 000	150 000
Total travaux de réhabilitation sur la base du diagnostic				1 461 900
Total arrondi compris divers et aléas 15 %				**1 700 000**

(1) Le nombre de particulier équipés de gouttières anormalement branchées au réseau EU identifiés lors des tests à la fumée est de 22. Mais compte tenu du fait que ces tests n'ont couvert que 8 km de réseau sur un total de 14,4 km, on a considéré que ce phénomène classique sur la plupart des réseaux d'assainissement serait également présent sur le reste du réseau. Par prudence donc, ce chiffre a été porté à 40. Le montant de l'intervention a été estimé à 10 000 FHT en moyenne et correspond au débranchement des gouttières dans chaque regard concerné et à leur raccordement, soit au réseau pluvial s'il existe en posant une canalisation en tranchée, soit au jardin ou au caniveau. A noter que ces travaux sont normalement à la charge des particuliers.

Ces travaux constituent la première des interventions à envisager pour améliorer le fonctionnement du réseau EU et notamment la réduction des eaux parasites. Ils sont donc à programmer à très court terme, soit avant l'an 2000.

Ils ne concernent que la seule commune de Basse Terre. Il est bien évident que sur les autres communes de St Claude, Gourbeyre et Baillif des études du même type devront rapidement être mises en œuvre. En effet une partie non négligeable des problèmes connus sur Basse Terre est à rapprocher des dysfonctionnements soupçonnés sur les communes voisines, notamment sur St Claude.

Sur St Claude une proportion importante d'eaux parasites de pluie ou permanentes a été constatée sur le point de mesures correspondant. De plus les inspections caméras et surtout les curages réalisés sur les conduites immédiatement en aval de cette commune (Morne à Vaches, rocade est) ont montré que le réseau était chargé en sables, que l'on retrouve d'ailleurs en forte quantité à la station d'épuration.

Sur Gourbeyre le réseau n'est pas très étendu puisqu'il se limite à la marina Rivière Sens. A ce niveau le poste de refoulement qui refoule vers l'entrée de Basse Terre est en mauvais état (fuites sur les conduites de refoulement, pannes de pompes, corrosion importante des barres de fixation et autre matériels de sécurités) et devrait être réhabilité.

Tous les travaux sur Basse Terre ne seront totalement efficaces que lorsque les communes voisines, notamment celles dont les effluents emprunte le réseau du chef lieu, auront elles même entrepris de remettre à niveau leur assainissement.

3
Programme de raccordement

On l'a vu, le taux de raccordement sur Basse Terre est loin d'être optimum (36 % de raccordement et seulement 20 % arrivant à la station d'épuration en liaison avec les différentes casses identifiées sur le réseau) et il conviendrait de le remonter à environ un minimum de 70 %, correspondant à l'ensemble de la population théoriquement raccordable car à proximité d'un réseau existant. Certains quartiers comme celui du Carmel sont équipés d'un réseau collectif, souvent en bon état, mais très peu de riverains y sont raccordés, mais le phénomène est général sur l'ensemble du territoire communal.

Le programme devra démarrer par un recensement systématique des riverains raccordables non raccordés (passage au porte à porte d'un agent communal pour identification). Une fois identifiés les travaux consisteront à poser une conduite de branchement PVC 150 mm en tranchée depuis un regard existant et une boite de branchement en limite de parcelle privée ou de pavillon en centre ville. Ces travaux sont prévus par logement dans les secteurs d'habitat résidentiel, pour deux logements contigus en centre ville et par immeuble dans les secteurs d'habitat collectif. Il appartiendra aux particuliers de modifier l'ensemble des installations sanitaires intérieures de leur habitation pour amener leur exutoire au niveau de la boite de branchement.

Environ 1 800 logements sont concernés, confondus les logements collectifs et les pavillons et résidences indépendantes. Le budget à provisionner pour un tel programme est estimé à environ 12 MF auxquels il serait prudent d'ajouter un budget de l'ordre de 3 MF pour mesures incitatives, sous formes de subventions auprès des particuliers pour les pousser à réaliser les modifications intérieures de leur habitation. Sinon les interventions réalisées sur le réseau public resteront vaines.

Le budget estimé pour ce programme de raccordement est donc de 15 MF.

Ces travaux sont également à envisager à court terme.

4
Programme de restructuration

Une fois réalisée la remise à niveaux des réseaux existants, il conviendra, donc à moyen terme et long terme, de prévoir l'extension des réseaux collectifs à

l'ensemble du territoire communal, la possibilité d'assainissement autonome ayant été écartée.

Sur la base du plan du réseau actuel et des projets de développement de la commune nous sommes parvenus à dresser la liste d'extensions suivante. Le budget prévisible correspondant comprend les études préalables (topographie, BET), la pose de conduites principales PVC en diamètre 200 mm avec un regard tous les 30 m en moyenne, la pose de branchements 150 mm PVC en attente en limite de parcelle privée.

Tableau n°22 : programme des travaux de restructuration du réseau de Basse Terre

Situation	Linéaire de réseau	Coût estimatif FHT
MOYEN TERME (2000-2002)		
Terminer l'assainissement du centre ville en équipant la :		
- rue Maurice Marie Claire depuis l'intersection avec la rue Pilat jusqu'à l'intersection avec la rue Louis Monnerville	340 ml	408 000
- raccordement sur la conduite principale précédente d'une antenne rue de l'historien Lacour	90 ml	108 000
- raccordement sur la conduite principale précédente d'une antenne sur le début de la rue Melvil Blonc	50 ml	60 000
- raccordement sur la conduite principale précédente d'une antenne rue Maurice Fissier	70 ml	84 000
- rue du Docteur Cabre avec raccordement au réseau de la rue Pilat	150 ml	180 000
- rue du Cours Nolivos avec raccordement au réseau existant à l'extrémité NO de la rue	210 ml	252 000
- rue Perrinon (raccordement sur la rue Schoelcher)	250 ml	300 000
- rue Peynier (raccordement sur la rue Schoelcher)	260 ml	312 000
- rue Peynier (raccordement sur la rue Delrieu)	50 ml	60 000
- rue Baudot (raccordement sur la rue Schoelcher)	290 ml	348 000
- extrémité NO de la rue Pilat	80 ml	96 000
- rue Dumanoir	4x30 ml	144 000
- prolongation du réseau existant sur un premier tronçon de la rue Delrieu + deux petites impasses raccordées à la rue	150 ml + 80 ml	276 000
- rue Albert Beville	20 ml + 60 ml	96 000
- rue Adolphe Belot (raccordement sur la rue	70 ml	84 000

l'Herminier) - rue l'Herminier (raccordement sur la rue Germain Casse)	90 ml	108 000
- rue Germain Casse (raccordement sur le réseau du front de mer)	90 ml	108 000
- rue Barbès (raccordement sur le réseau du front de mer)	60 ml	72 000
- ruer Christophe Colomb (raccordement sur la rue Barbès)	100 ml	120 000
- avenue Hubert Ancelin (raccordement sur le réseau du front de mer)	90 ml	108 000
- rue Bébian bas (raccorcement sur la rue du Docteur Cabre)	180 ml	216 000
- rue Bébian haut raccordement sur la rue Melvil Blonc)	50 ml	60 000
- rue Melvil Blonc collecte gravitaire vers un poste de refoulement à poser au bas de la rue	160 ml	192 000
- rue des Allamandas collecte gravitaire vers le poste de refoulement précédent	190 ml	228 000
- refoulement dans la rue Melvil Blonc et le haut de la rue Bébian, raccordement au gravitaire de la rue Bébian descendant vers le SO	130 ml de refoulement dia. 60 avec pompes dilacératrices	104 000 + 200 000
- rue Léonard (raccordement à la rue de Saumur)	330 ml	396 000
- rue Saint François (raccordement à la rue Léonard)	70 ml	84 000
- rue de la République (raccordement à la rue de Saumur)	40 ml	48 000
- prolongation du réseau existant rue de la République	180 ml	216 000
- rue Campenon (raccordement à la rue Léonard)	90 ml	108 000
- prolongation du réseau de la rue du Champ d'Arbaud jusqu'au carrefour avec l'avenue Sidambarom	190 ml	228 000
- rue de la Manufacture (raccordement à la rue du Champ d'Arbaud)	90 ml	108 000
- rue Maurice Martin (raccordement à la rue du Champ d'Arbaud)	90 ml	108 000
- passage des marchés (raccordement à la rue de la République)	70 ml	84 000
Terminer l'assainissement du quartier du Carmel en équipant la :		
- rue Delgrès (raccordement à la rue Dugommier)	120 ml	144 000
- rue Lethière (raccordement à la rue Delgrès)	70 ml	84 000

- rue Lethière (raccordement à la rue A Isaac)	70 ml	84 000
- prolongation du réseau de la rue Alexandre Isaac	140 ml	168 000
- prolongation du réseau de la rue Dugommier	50 ml	60 000
- prolongation du réseau de la rue A Fengarol	50 ml	60 000
Total extensions pour le moyen terme arrondi	**5 000 ml de conduitre gravitaire dia. 200 mm et 130 ml de conduite de refoulement dia. 60 mm + 1 poste de refoulement**	**6 300 000**
LONG TERME (2002-2005)		
Extension des réseaux aux quartiers périphèriques		
- rue Authe 3 (raccordement à l'av. P Lacavé)	160 ml	192 000
- rue Authe 2 (raccordement à l'av. P Lacavé)	150 ml	180 000
- rue Authe 1 (raccordement à l'av. P Lacavé)	150 ml	180 000
- lotissement Petit Paradis (maintien du réseau actuel comme réseau pluvial et pose d'un nouveau réseau EU dans toutes les allées pour raccordement aval à l'avenue P Lacavé)	480 ml	576 000
- allée Nélon (raccordement à l'av. P Lacavé)	140 ml	168 000
- allée Célia (raccordement à l'av. P Lacavé)	130 ml	156 000
- allée Cécilia (raccordement à l'av. P Lacavé)	130 ml	156 000
- allées de la cité Minatoly (raccordement à l'av. P Lacavé)	170 ml +100 ml	324 000
- allée des Tulipiers (raccordement à l'av. P Lacavé)	330 m	396 000
- allée Poinsettia (raccordement à l'av. P Lacavé)	100 ml	120 000
- 2 rues derrière l'INSEE (raccordement à l'av. P Lacavé)	100 ml + 70 ml	204 000
- rocade sud (raccordement au réseau du rond point de la rue V Hugues)	460 ml	552 000
- projet en cours de réhabilitation de 82 logements à Petit Paris (raccordement à l'av. P Lacavé)	370 ml	444 000
- début de la rue G Michineau (raccordement à l'av. P Lacavé)	40 ml	48 000
- prolongation du réseau de la rue du stade Félix Eboué	320 ml	384 000
- conduite devant l'hôtel de police (raccordement à la rue du stade)	130 ml	156 000
- rue G Michineau (raccordement à la conduite passant devant l'hôtel de police)	190 ml	228 000

- chemin des Bougainvilliées (raccordement à la rue G Michineau)	180 ml	216 000
- chemin des Bougainvilliées (raccordement à la rue V Hugues)	260 ml	312 000
- impasse de Versailles (raccordement à la rue V Hugues)	100 ml	120 000
- impasse Majoute (raccordement au bd Félix Eboué)	160 ml	192 000
- allée Tony Bloncourt et allée capitaine Bébel (raccordement à la rue du Champ d'Arbaud)	200 ml	240 000
- rue du Pdt Salvador Allende sud de la rocade (raccordement au chemin de la Circonvallation)	300 ml	360 000
- allée des Lauriers est (raccordement à la rue du Pdt Salvador Allende sud)	90 ml	108 000
- allée des Lauriers ouest (raccordement au chemin de la Circonvallation)	70 ml	84 000
- rue de la Petite Guinée (raccordement au chemin de la Circonvallation)	120 ml	144 000
- Chemin de la Circonvallation (raccordement à l'allée des Roses)	540 ml	648 000
- allée des Roses (raccordement au réseau existant de la rue Marti)	260 ml	312 000
- allée des Mornes à Vaches depuis l'amont au Nord de la rocade est (raccordement au chemin de la Circonvallation)	650 ml	780 000
- prolongation du haut de la rue Maurice Marie Claire en amont de l'intersection avec la rue L Monnerville	200 ml	240 000
- rue L Monnerville (raccordement à la rue Maurice Marie Claire)	60 ml	72 000
- rue L Monnerville (raccordement à la rue Daniel Beauperthuy)	90 ml	108 000
- rue Toussaint Louverture bas (raccordement à la rue Maurice Marie Claire)	440 ml	528 000
- rue Toussaint Louverture haut (raccordement à la rue Daniel Beauperthuy)	130 ml	156 000
- allée la Jacinthe (raccordement à la rue Daniel Beauperthuy)	420 ml	504 000
- allée des citronniers (raccordement à la rue Daniel Beauperthuy)	30 ml + 190 ml	264 000
- impasse alpinia (raccordement à la rue Daniel Beauperthuy)	100 ml	120 000
- rue du Pdt Salvador Allende au nord de la rocade est (quartier Morne à Vaches, raccordement à l'allée des Mornes à Vaches)	550 ml	660 000
- deuxième tronçon de la rue Delrieu	320 ml	384 000
- chemin de Beauvallon (raccordement à la rocade est)	240 ml	288 000
- allée des glaïeuls (raccordement à la rocade est)	320 ml	384 000

- allée des zinias (raccordement à l'allée des glaïeuls)	150 ml	180 000
- allée des cannas (raccordement à l'allée des glaïeuls)	150 ml	180 000
- allée des manguiers (raccordement à la route de Bologne)	400 ml	480 000
- rue Maillan (raccordement à la rue du Père Labat)	820 ml	984 000
- chemin d'Acery (raccordement à la rue Maillan)	120 ml + 160 ml	336 000
- allée des orangers (raccordement à la rue Maillan)	300 ml	360 000
- impasse au sud de l'allée des orangers (raccordement à la rue Maillan)	70 ml	84 000
- conduite le long de la ravine Maillan (dans le fond séparant la rue Maillan et la rue du Chevalier St Georges avec raccordement à la rue Maillan en aval)	760 ml	912 000
- rue du Chevalier St Georges (raccordement à la rue du Père Labat)	660 ml	792 000
- prolongation du réseau de la rue du Père Labat côté NO	300 ml	360 000
- rue Ho Chi Minh (raccordement à la rue du Père Labat)	400 ml	480 000
- impasse Ste Thérèse (raccordement à la rue du Père Labat)	230 ml	276 000
- rue Léon Mathis (raccordement à la rue du Père Labat)	200 ml	240 000
- chemin des Acacias (raccordement à la rue Ho Chi Minh)	200 ml	240 000
- allée des Flamboyants (raccordement à la route de Bologne)	400 ml	480 000
- RN2 (raccordement au poste de refoulement de Calebassier)	170 ml + 130 ml	360 000
- ruelle des frégates (raccordement à la RN2)	200 ml	240 000
- chemin des colibris (raccordement à la RN2)	130 ml	156 000
- prolongation du réseau de l'allée des marguerites (cité Bologne)	230 ml	276 000
- prolongation du réseau allée des immortels (cité Bologne)	50 ml	60 000
- prolongation du réseau de l'allée des Palmistes (Rivière des Pères)	160 ml	192 000
- allée des sucriers (raccordement à l'allée des Palmistes)	120 ml	144 000
- quartier de Rivières des Pères dans le secteur du lycée professionnel (raccordement à la rue Jean Jaurès)	540 ml + 60 ml	720 000
- renforcement du poste du Bd Maritime à 205 m3/h	-	500 000
- renforcement du poste de Calebassier	-	100 000

Total extensions pour le long terme	**17 000 ml + postes de refoulement du Bd Maritime et de Calebassier à renforcer**	**21 000 000**

A noter que ces travaux ne tiennent pas compte des éventuelles extensions de réseaux ou augmentations des taux de raccordement sur les communes de Gourbeyre et St Claude sur lesquelles il n'était pas prévu d'étudier de programme d'assainissement. Il est donc bon de garder à l'esprit que, si même une augmentation très forte des raccordements sur les deux communes amont sera compatible avec les réseaux gravitaires de Basse Terre dont les pentes et les diamètres de canalisations sont largement suffisants, il n'en sera pas de même au niveau des postes de refoulement du Carmel et du Bd Maritime. Ces postes devront vraisemblablement être renforcés et leur dimensionnement ne pourra être calculé que lorsque l'on connaîtra les projets sur ces deux communes.

En attendant il est possible de calculer les besoins à terme pour la seule commune de Basse Terre dont les postes de refoulement actuels pourront nécessiter un renforcement à terme, par suite de l'augmentation des raccordements. Ces postes sont donc ceux du Carmel, du Calebassier et du Bd Maritime. Pour ces postes les évolutions prévisibles sont les suivantes :

- le poste du Carmel récoltera à terme (2005) les eaux usées émises par une population d'environ 2 500 habitants (sur la base de l'évolution de la population calculée en début de diagnostic) sur Basse Terre. En terme de débit à refouler cela correspond en temps sec à 590 m3/j (on suppose un débit journalier sur Basse Terre égal à 204 l/hab/j (taux mis en évidence par les mesures) x 1.1 (10 % d'augmentation des rejets d'ici 8 ans) x 2 500 hab. x 1.05 pour tenir compte d'un taux sécuritaire d'eaux parasites permanentes de 5% que l'on aura toujours dans les réseaux en liaison avec le vieillissement des canalisations) soit **17 l/s ou 61 m3/h en pointe** (coefficient de pointe de l'ordre de 2,5). Le poste actuel est donc suffisant à terme pour Basse Terre (pompes de 119 et 92 m3/h).

- le poste du Bd Maritime récoltera à terme les eaux usées émises par une population d'environ 10 500 habitants (sur la base de l'évolution de la population calculée en début de diagnostic) sur Basse Terre, auxquels il convient de rajouter les 700 habitants actuels de Rivière Sens, soit 11 200 habitants (en supposant que rien n'est changé d'ici là sur le poste de Rre sens). En terme de débit à refouler cela correspond en temps sec à 2 650 m3/j (on suppose un débit journalier sur Basse Terre égal à 204 l/hab/j (taux mis en évidence par les mesures) x 1.1 (10 % d'augmentation des rejets d'ici 8 ans) x 1,05 pour les eaux parasites x 10 500 + 153 m3/j x 1.1 sur rivière Sens), soit 60 l/s ou **216 m3/h en pointe** (coefficient de pointe de l'ordre de 2). Le poste actuel devra donc être renforcé en remplaçant les pompes actuelles (≈100

m3/h) par deux pompes de 208 m3/h avec les mêmes HMT que le poste actuel, pour les seuls besoins de Basse Terre.

- aucune donnée n'ayant pu être récoltée sur le poste du Calebassier qui n'est pas géré par la régie des eaux, nous prévoyons tout de même un renforcement dont les caractéristiques précises seront à calculer à terme en liaison avec les raccordements prévus de la ruelle des frégates, du chemin des colibris et des certaines habitations en bordure de la RN2, qui représentent environ 90 logements soit un débit de pointe complémentaire de l'ordre de 4 l/s.

5
Programme d'extension de la station d'épuration du Baillif

Le diagnostic a permis de mettre en évidence que la station d'épuration du Baillif était largement sous-dimensionnée pour les besoins actuels et à fortiori pour les besoins futurs. Par ailleurs la filière n'est plus adaptée pour le respect des normes de rejet en vigueur depuis l'application de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et de l'arrêté du 22 décembre 1994.

Rappelons ces normes qui fixent des teneurs maximales en polluants pour le rejet de la station d'épuration :

- concentrations du rejet inférieures à 25 mg/l pour la DBO5, 125 mg/l pour la DCO, 35 mg/l pour les MES
- ou rendements minimum de la station de 80 % pour une charge brute supérieure à 600 kg/j de DBO5, de 75 % pour la DCO et de 90 % pour les MES

Si à terme on peut supposer et espérer que les autres communes de l'ensemble de l'agglomération du Baillif réaliseront leur schéma directeur d'assainissement, aujourd'hui en l'absence de données précises sur ces projets, nous prendrons comme état futur de première tranche pour la station d'épuration la situation suivante :

- ensemble de la commune de Basse Terre assainie et réduction des eaux parasites permanentes à 5 % en temps sec et à 10 % en temps de pluie, scénario qui semble raisonnable dans l'hypothèse d'une réalisation des travaux précités.

- communes de Gourbeyre, St Claude et Baillif avec le même assainissement qu'à la date du présent schéma.

Dans ce scénario on peut estimer la pollution émise par la commune de Basse Terre et qui arrivera en station d'épuration à long terme aux valeurs suivantes (se rapprocher des valeurs des tableaux n° 19 et 20) :

- 3 460 m3/j (204 l/hab/j x 1,1 pour augmentation des consommations dans les 8 prochaines années x 1,05 pour les eaux parasites permanentes x 14 700 habitants)

- 1 310 kg/j de DBO5 (1 250 kg/j en situation actuelle x 1,1 pour évolution dans les 8 prochaines années x 0,95 pour la dilution par les eaux parasites permanentes)

- 2 380 kj/j de DCO (2 280 kg/j en situation actuelle x 1,1 pour évolution dans les 8 prochaines années x 0,95 pour la dilution par les eaux parasites permanentes)

- 1 090 kg/j de MES (1 040 kg/j en situation actuelle x 1,1 pour évolution dans les 8 prochaines années x 0,95 pour la dilution par les eaux parasites permanentes)

A ces effluents il convient de rajouter les eaux issues des autres communes en l'état actuel de leur réseau, soit :

- 715 m3/j ((1630 - 980)x1,1 pour augmentation dans les 8 prochaines années)

- 290 kg/j de DBO5 ((940 - 680) x 1,1 pour augmentation dans les 8 prochaines années)

- 460 kg/j de DCO ((1670 - 1250) x 1,1 pour augmentation dans les 8 prochaines années)

- 290 kg/j de MES ((830 - 570) x 1,1 pour augmentation dans les 8 prochaines années)

La charge totale à traiter en station d'épuration pour la première tranche sera donc la suivante :

- volume 4 175 m3/j pouvant passer à plus de 4 750 en temps de pluie notamment compte tenu des problèmes soupçonnés sur le réseau de St Claude dont 83 % pour Basse Terre
- DBO5 1 600 kg/j en temps sec dont 82 % pour Basse Terre
- DCO 2 840 kg/j en temps sec dont 84 % pour Basse Terre
- MES 1 380 kg/j en temps sec dont 79 % pour Basse Terre

Compte tenu des incertitudes sur les effluents issus des autres communes, on peut estimer que la pollution qui sera traitée dans cette première tranche de station d'épuration sera issue à 80 % de Basse Terre et que donc la commune de Basse Terre devra participer à hauteur de 80 % des travaux de reconstruction d'une station d'épuration à Baillif.

En terme d'habitants raccordés on peut estimer que cette première tranche représente 17 000 habitants, confondus abonnés domestiques et industriels. Si on

6
Récapitulatif

En définitive les investissements à programmer sur le seul réseau de Basse Terre d'ici l'an 2005 sont les suivants :

- court terme d'ici 2000 : programme de réhabilitation pour réduction des eaux parasites 1,7 MFHT
  raccordements : 15 MFHT
- moyen terme d'ici 2002 : travaux d'extension des réseaux du centre ville 6,3 MFHT
- long terme d'ici 2005 : travaux d'extension des réseaux aux quartiers périphériques 21 MFHT

Soit un total arrondi à **44 MFHT**.

A cela il convient de rajouter la participation de la commune de Basse Terre à la construction d'une nouvelle station d'épuration à Baillif, dont le montant a été estimé à **20 MF.**

PLAN
DE LA
VILLE
DE
BASSE-TERRE
ET DE SES ENVIRONS

ÉCHELLE – 1/2000

EAUX USÉES

LÉGENDE

- Canalisation d'eaux usées et regard
- Conduite de refoulement
- Siphon
- Réservoir de chasse à 1 départ
- Réservoir de chasse à 2 départs
- Station de pompage
- Poste éjecteur
- Cote de radier
- Collecteurs isolés de 1ère étape
- Réseau de 1ère étape

EAU & ASSAINISSEMENT
– 8 NOV 1960

NOTA Les canalisations ne portant aucune indication sont du diamètre de 150 m/m. Elles sont enterrées à une profondeur de 1.00 m. mesurée à la génératrice inférieure.

Ville de BASSE-TERRE

Direction de l'Agriculture et de la Forêt

Programme d'Assainissement de la Ville de BASSE-TERRE

Principaux problèmes sur réseaux et programme d'assainissement EU

SAFEGE

Ingénieurs Conseils

AGENCE CARAIBE

9 Galerie Marchande

Desmarais 97100 BASSE TERRE

Tél: 05.90.81.93.93 / Fax : 05.90.81.93.33

BTPROGRA.DWG Octobre 1998 Echelle : 1 / 5 000

Légende

- Limite communale
- tracé supposé de la conduite
- Conduites gravitaires
- Conduite de refoulement

B35 : regard répertorié dans l'annexe 2-a nécessitant une intervention à court terme

— gouttières... : travaux à programmer à court terme (T< 2000)

— travaux à programmer à moyen terme (2000<T<2002)

— travaux à programmer à long terme (2002<T<2005)

Légende de la Numérotation

* = Frange Littorale

a* = Rivière des pères - Cité Bologne

b* = Bologne - Rocade

c* = Centre Ville - Sainte-Hyacinthe

d* = F.Eboué - Versailles - Desmarais

e* = Carmel

f* = Préfecture - Petit-Paris

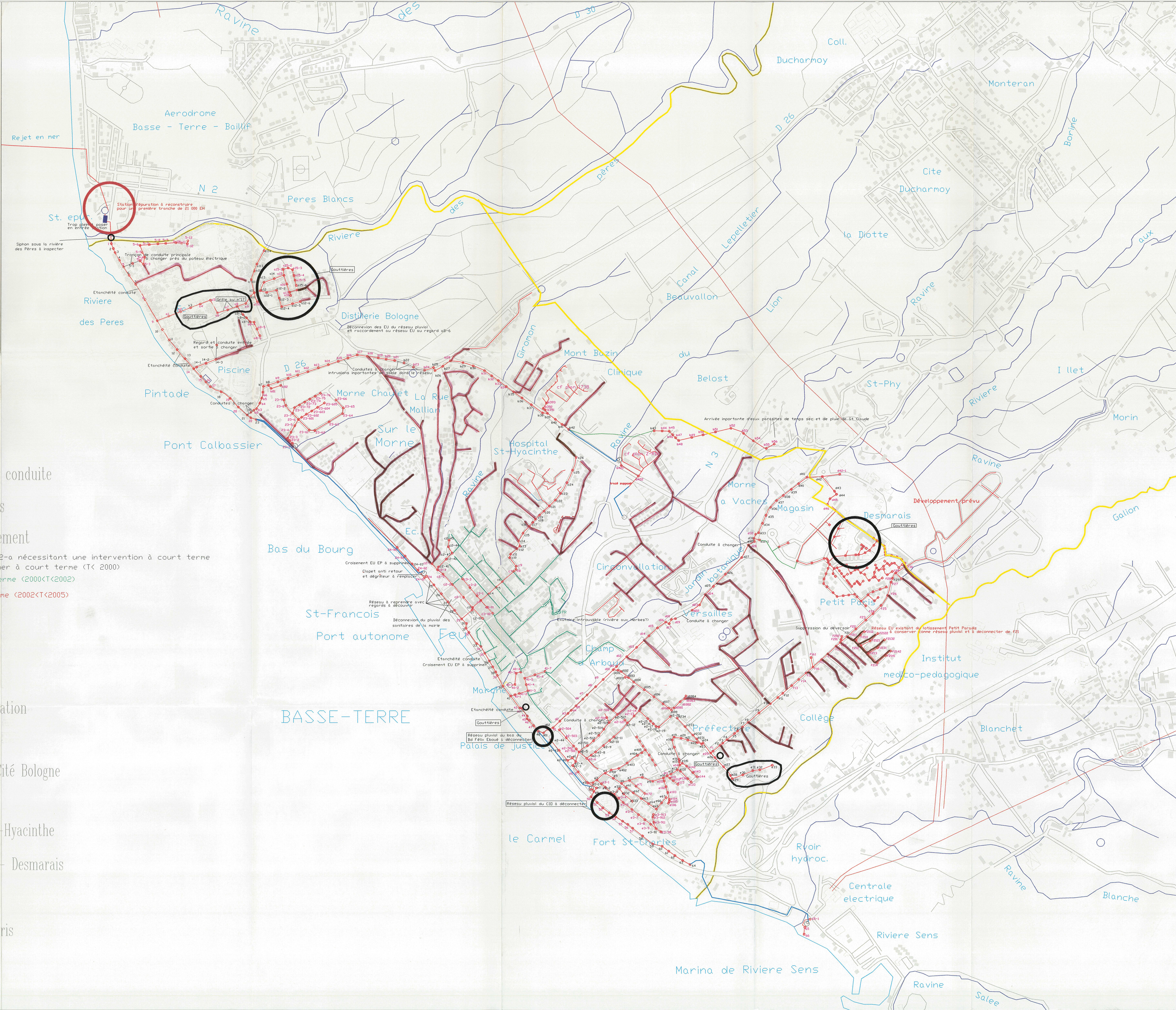

BASSE-TERRE
Projet d'assainissement.
Echelle: 1/2000ème
LEGENDE
Cours d'eau - Ravines.
Collecteurs eau pluviale existants. et diamètre. (40 R. section rectangulaire)
dº dº dº projetés. dº dº
Collecteurs eau vanne projetés. dº dº
Station de relèvement.
Voirie projetée.
Principaux espaces verts.
Espaces soumis à une servitude de protection.
Principaux services publics.
Zônes d'extension de l'habitat.
Zônes à remodeler et à assainir.
Terrain de sports.
MER DES ANTILLES
Bas du Bourg
St François
Carmel
Morne à Vaches
Habitation Versailles
Vers station de dilacération à 200m
COMMUNE DE St CLAUDE
Equidistance des Courbes : 2m50

Ville de BASSE-TERRE

Direction de l'Agriculture et de la Forêt

Programme d'Assainissement de la Ville de BASSE-TERRE

Principaux problèmes sur réseaux et programme d'assainissement EP

SAFEGE
Ingénieurs Conseils

AGENCE CARAIBE
9 Galerie Marchande
Desmarais 97100 BASSE TERRE
Tél: 05.90.81.93.93 / Fax : 05.90.81.93.33

PROGRAEP.DWG Octobre 1998 Echelle : 1 / 5 000

Légende

- Limite communale
- Conduites ou canaux béton fermés gravitaires
- Cours d'eau, tronçons de ravine non canalisés
- Cours d'eau, tronçons de ravine canalisés à ciel ouvert
- Travaux à court terme
- Tronçons sous-dimensionnés à reprendre à long terme
- Tronçons sous-dimensionnés à reprendre à moyen terme

Rejet en mer
Aerodrome
Basse - Terre - Baillif
N 2
St. epur.
Peres Blancs
Riviere des Peres
Ec
Distillerie Bologne
Piscine
D 26
Pintade
Morne Chaulet
La Rue Mallian
Sur le Morne
Pont Calbassier
Ravine des
D 30
Coll.
Ducharmoy
Monteran
Borne
Cite Ducharmoy
la Diotte
Lepelletier
Canal Beauvallon
Lion
Ravine aux
Giroman
Mont Bazin
Clinique
du Belost
St-Phy
Riviere
I llet
Morin
Hospital St-Hyacinthe
N 3
Morne a Vaches
Magasin
Desmarais
Développement prévu
Curage du dalot sur les 60 premiers mètres
Prolongation du dalot d'une gabarit sur 20 ml derrière les maisons
Galion
buses dia. 1200 mm
Ec.
dalot béton 80x80
Bas du Bourg
Reconstruction du réseau pluvial du centre ville avec exutoire dans les canaux Cicéron et Billoir
dalot béton 100x60
Ouvrage à reconstruire sur 100 ml ou gabarit 4 m x 2 m
Ouvrage à reconstruire sur 300 ml ou gabarit 3 m x 2 m
St-Francois
Port autonome
dalot béton 100x80
Circonvallation
Jardin botanique
Curage de la ravine
Petit Paris
Versailles
Champ d Arbaud
Institut medico-pedagogique
Marche
Riviere aux Herbes
BASSE-TERRE
Collège
Préfecture
Blanchet
Palais de justice
Canal de la ravine Espérance
Canal de la ravine du Fromager du Eacal
Reconstruction d'un dalot au gabarit 1,5 m x 1,5 m
Reconstruction d'un dalot au gabarit 2,4 m x 1,5 m
le Carmel
Fort St-Charles
Rivoir hydroc.
Centrale electrique
Riviere Sens
Marina de Riviere Sens
Ravine Blanche
Ravine Salee

PLAN DE LA VILLE DE BASSE-TERRE ET DE SES ENVIRONS

15

ÉCHELLE –1/2000

EAUX PLUVIALES

LÉGENDE

500 Canalisation du diamètre de 500 m/m

T130 Egout ovoïde normalisé

T 100 { h: 100 m/m / l: 0,625 m/m } T 130 { h: 130 m/m / l: 0,80 m/m } T 180 { h: 180 m/m / l: 1,108 m/m }

(43) Chiffre repère de la note de calcul

K Bassin d'apport

Travaux de 1ère étape